

FICHE PÉDAGOGIQUE 2023

TFP APS | FORMATION AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Titre à Finalité Professionnelle Agent de prévention et de sécurité

Objectif de la formation TFP APS

Exercer le métier d'agent de sécurité privée dans le respect du cadre légal en vigueur défini par l'arrêté du27/06/2017 relatif aux dispositions spécifiques aux certificats de qualification professionnelle

Contenu du programme

Socle de base (41 heures):

UV1 / Module secourisme (SST) - 14h

UV2 / Module environnement juridique – 16h

UV3 / Module gestion de conflits - 5h

UV4 / Module stratégique – 6 h

Spécialités (134 heures):

Module environnement juridique – 5h (complément avec le tronc commun)

Module gestion de conflits – 9h (complément avec le tronc commun)

Module stratégique – 2h (complément avec le tronc commun)

UV5 / Module prévention des risques d'incendie – 7h

UV6 / Module d'appréhension au cours de l'exercice métier – 7h

UV7 / Module sensibilisation aux risques terroristes – 13h

UV8 / Module professionnel – 45h

UV9 / Module palpation et inspection visuelle des bagages – 7h

UV10 / Module surveillance par moyens électroniques de sécurité – 7h

UV11 / Module gestion des risques – 11h

UV12 / Module évènementiel spécifique – 7h

UV13 / Module gestion de situations conflictuelles dégradées – 7h

UV14 / Module industriel spécifique – 7h

Durée de la formation

175 heures de face à face pédagogique et pratique hors examen







Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence - Métiers de la Sécurité
9 rue de Calais - 95100 ARGENTEUIL
contact-campus_securite@ml.u-cergy.fr







